



Monsieur le Maire

A

Monsieur le Président

Communauté de Communes Marenne-  
Adour Cote Sud

Allée des camélias

40230 SAINT VINCENT DE TYROSSE

**Objet : Avis favorable du Maire – Révision allégée n°3 du PLUi**

Monsieur le Président,

Suite à la délibération du Conseil Communautaire en date du **30 janvier 2025**, la Communauté de Communes Marenne Adour Côte Sud a arrêté le projet de **révision allégée n°3 du PLUi**.

Après étude du dossier et en application des dispositions de l'article L153-34 du Code de l'Urbanisme, **j'émet un avis favorable** sur cette révision.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, mes salutations distinguées.

Le Maire  
Philippe SARDELUC

